Image not found or type unknown

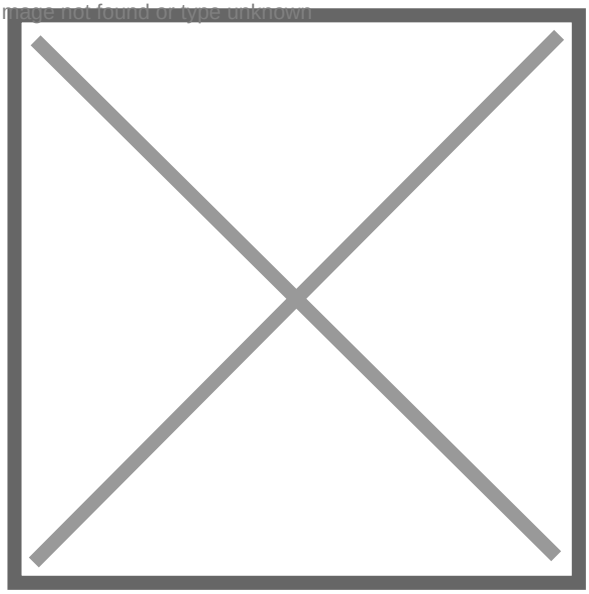

Mon fils ne veut pas aller chez son père

Par **beatrice**, le **17/12/2008** à **20:15**

bonsoir, voilà mon problème est que mon fils agé de 5 ans ne veut plus aller chez son père.Nous sommes passé devant le jaf en début du mois de décembre et nous allons avoir une enquête sociale.Mais pour attendre cette enquête le père de mon fils veut le prendre pour le week-end après noel.Mon fils ne voulant toujours pas y aller son père veut le prendre de "force" même si il pleure.Puis-je m'y opposé ou dois-je le laisser partir avec son père en sachant qu'il ne l'a pas pris depuis six mois.

Par **jeetendra**, le **17/12/2008** à **20:34**

bonsoir, en aucun cas vous ne pouvez empêcher votre ex d'exercer son droit de visite et d'hébergement s'il a un jugement en sa faveur, sinon délit de non-représentation d'enfant, privilégiez le dialogue et surtout conformez vous au jugement rendu, cordialement

Par **beatrice**, le **17/12/2008** à **20:43**

bonsoir jeetendra, je me posait la question parce que lors de notre dernier rdv avec le jaf le juge a dit que pour attendre cette enquête il fallait suivre l'avis de mon fils mais je n'ai rien par écrit et si ca se passe mal? que dois-je faire?mon fils veut s'échapper de chez son père si il y va!

Par **jeetendra**, le **17/12/2008** à **20:47**

conformez vous au jugement rendu, une fois qu'il sera chez son père il sera sous sa responsabilité, c'est son père après tout, n'écoutez pas votre fils, c'est vous l'adulte responsable après tout, bonne soirée à vous

Par **beatrice**, le **17/12/2008** à **20:50**

merci pour vos réponses bonsoir

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés